

Analyse

Birmanie : l'armée peut-elle un jour abandonner le pouvoir ? L'histoire passée et l'enjeu présent

dimanche 14 mars 2021, par [DEBOMY Frédéric](#) (Date de rédaction antérieure : 12 mars 2021).

Comment résoudre la crise politique en Birmanie ? Depuis 1988, d'un soulèvement à l'autre, d'une répression à l'autre, l'armée n'accepte pas de quitter le pouvoir. Ce serait, entre autres, abandonner sa prédation sur les ressources économiques du pays. Or la Tatmadaw fait aujourd'hui l'objet d'un rejet absolu au sein de la population. Pour l'opposition civile, la solution est d'isoler l'armée, de lui retirer la direction de l'État. Est-ce une utopie ? Oui si l'on tire les leçons de ces trente dernières années de luttes entre la junte et la population. Mais peut-on réduire le mouvement actuel de désobéissance civile à une simple répétition de l'Histoire ?

Sommaire

- [1988](#)
- [2007](#)
- [2021](#)

Depuis son dernier coup de force, la junte birmane « commet probablement des crimes contre l'humanité », a dénoncé ce jeudi 11 mars Thomas Andrews, le principal expert indépendant mandaté par l'ONU. Ce même jour, le bilan des morts dans les manifestations s'est alourdi à travers le pays. Les militaires putschistes poursuivent ainsi leur répression, malgré les critiques de l'ONU. Ce mercredi 10 mars, le Conseil de sécurité a « fermement condamné » la violence employée contre les manifestants, demandant en outre la libération de toutes les personnes arrêtées depuis le putsch. L'ambassadeur chinois à l'ONU a de son côté déclaré qu'il était temps de « procéder à la désescalade » et « de dialoguer ».

Le texte, certes, aurait pu aller plus loin. Chine, Russie, Inde et Vietnam ont en effet refusé d'intégrer à la résolution les notions de « coup d'État » et de « responsabilités » et de parler d'un Conseil ouvert à « prendre des mesures » de représailles, toutes choses qui avaient été suggérées par le Royaume-Uni. Mais Pékin va cette fois au-delà de son habituel discours sur la non-ingérence dans les affaires intérieures d'un État tiers. Ce qui s'expliquerait à la fois par des échanges apaisés entre Chine et États-Unis, par son souci de garantir la stabilité de la Birmanie - qui est dans son intérêt - et par son inquiétude d'être considérée comme le parrain de la Tatmadaw. Il est à souhaiter que l'isolement des putschistes - populaire (c'est acquis), mais aussi diplomatique et financier - se renforce encore. Pour cela, il faudrait que la communauté internationale cesse de se diviser comme en 1988 et en 2007. Retour sur l'histoire.

1988

À la fin des années 1980, ce fut en partie une décision économique qui entraîna la mobilisation. Afin d'enrayer le développement du marché noir, le dictateur Ne Win, militaire parvenu au pouvoir par un coup d'État en 1962, décida de retirer de la circulation les coupures de 25, 35 et 75 kyats, ce qui eut pour effet d'appauvrir encore des ménages déjà confrontés aux difficultés économiques. Une double frustration économique et politique s'était formée lorsque survint une rixe impliquant des étudiants dans un salon de thé, entraînant l'arrestation de l'un des bagarreurs. Ce dernier, fils d'un responsable du parti unique, le Parti du programme socialiste birman, fut cependant vite relâché. Ce traitement de faveur mit des étudiants politisés en colère et la mobilisation anti-gouvernementale née de la démonétisation se renforça, particulièrement après qu'un étudiant eut été abattu par la police anti-émeutes.

Portée d'abord par les étudiants, la mobilisation ne cessa de croître. D'autres segments de la population – dont des moines, des fonctionnaires ou des membres des forces de l'ordre – exprimèrent à leur tour leur insatisfaction. Le 8 août 1988, des centaines de milliers de Birmans manifestèrent partout dans le pays avant d'être exposés à une répression sanglante. Entre mars et septembre, au moins 3 000 personnes auraient été tuées. De cette révolution inachevée, d'importants bouleversements politiques résultèrent : Ne Win passa la main à d'autres dirigeants, puis le Parti du programme socialiste birman s'effaça devant le « Conseil d'État pour la restauration de la loi et de l'ordre », nouvelle incarnation de la junte dirigée par le général Saw Maung puis, dès 1992, par le général Than Shwe.

Ce ne fut pas tout. Le 24 août avait émergé la figure d'Aung San Suu Kyi, fille du général Aung San, l'homme qui avait signé avec les Britanniques les accords qui menèrent à l'indépendance. Fondatrice un mois plus tard de la Ligue nationale pour la démocratie (LND), elle s'exprima devant une foule immense le 26 août 1988, devenant dès lors la principale incarnation de la résistance au règne militaire. Enfin, ces événements firent prendre conscience au groupe social dominant birman de la brutalité de l'armée, d'autant qu'un grand nombre d'étudiants furent la répression vers l'État Karen. Là, ils furent accueillis et parfois entraînés militairement par l'Union nationale karen (KNU), l'un des principaux groupes armés des territoires frontaliers où sont essentiellement établies les nombreuses minorités que compte le pays.

Pour ces populations, les violences de la Tatmadaw n'étaient pas une découverte. En conflit avec l'État birman depuis des décennies – leurs aspirations à l'autonomie n'ayant jamais été prises en compte –, les minorités avaient été soumises de longue date à l'arbitraire de militaires se comportant comme une armée d'occupation. La politique de la Tatmadaw consistait à terroriser les populations civiles non birmanes pour les dissuader de soutenir les groupes armés constitués pour la défense de leurs droits.

La junte ne s'était cependant pas contentée de noyer la contestation dans le sang. En septembre 1988, elle avait promis des élections multipartites, imaginant sans doute pouvoir les remporter du fait de sa légitimité historique : les forces armées birmanes étaient issues du mouvement pour l'indépendance. Ce ne fut pas ce qui arriva : le 27 mai 1990, la LND, pourtant privée de sa dirigeante assignée à résidence par le régime, remporta les élections de façon triomphale, avec 392 des 485 sièges du Parlement. Les militaires refusèrent d'en tirer les conséquences : ils réprimèrent les nouveaux élus, maintinrent l'assignation à résidence d'Aung San Suu Kyi et continuèrent d'assurer leur mainmise sur le pays. Le mouvement démocratique, dès lors, tenta une parade : il fonda le gouvernement de coalition nationale pour l'union de la Birmanie (NCGUB), composé de députés élus lors des élections législatives de mai 1990. Mais ce gouvernement birman en exil peina à se faire entendre, les représentants de la junte continuant de représenter la Birmanie dans les

instances internationales.

La réaction internationale aux événements de 1988 et de 1990 fut donc décevante. La communauté internationale se divisa sur la meilleure attitude à l'égard du régime militaire birman. D'un côté, la politique de sanctions adoptée par les États-Unis, l'Union européenne, le Canada, la Nouvelle-Zélande et l'Australie, vit son efficacité limitée par son caractère non universel. De l'autre, la théorie de « l'engagement constructif » s'apparenta surtout à une excuse pour préserver un statu quo favorable aux affaires, selon le jugement de l'ancien émissaire onusien Ismail Razali.

2007

Ce fut encore une décision économique qui déclencha, près de vingt ans plus tard, une nouvelle mobilisation populaire d'ampleur. Le 15 août 2007, la junte décida sans préavis l'augmentation des prix des carburants. Très rapidement, d'anciens dirigeants étudiants de 1988, libérés au terme de longues années de prison et de nouveau politiquement actifs, se mobilisèrent et furent arrêtés. L'un d'entre eux, encore en cavale, précisait que leur motivation était tout autant une protestation contre l'augmentation des prix des carburants qu'un objectif plus large d'obtention de la démocratie [1].

Aux militants de 1988 succédèrent à la tête des protestations des moines bouddhistes dont la parole fut également politique. Leur organisation clandestine, l'Alliance de tous les moines birmans, réclama dès son premier communiqué la libération des prisonniers politiques et l'amorce immédiate d'un dialogue avec les forces démocratiques. Certains bonzes se rendirent même devant le domicile d'Aung San Suu Kyi, toujours assignée à résidence.

Si les événements de 1988 avaient été couverts par la presse, ceux de 2007 le furent davantage. Les manifestations de plus en plus impressionnantes menées par les moines et une importante partie de la population ont attiré l'attention du monde extérieur pendant une grande partie du mois de septembre. La junte, dès lors, eut parmi ses priorités la traque des journalistes, dont ceux de la Democratic Voice of Burma, un média audiovisuel birman dont les images gagnaient le monde entier. Comme en 1988, de nombreuses arrestations eurent lieu mais la répression entraîna un bien moindre nombre de morts (une trentaine selon l'ONU). Un couvre-feu fut instauré, permettant des raids dans les monastères la nuit. Au début octobre, le mouvement de protestation, qualifié de « révolution safran », était éteint.

Face à cet événement, le monde se divisa à son habitude entre partisans des pressions et partisans du dialogue. L'État chinois, qui n'avait jamais critiqué la violente répression du soulèvement de 1988 par la junte mais au contraire entamé au moment de cet événement d'importantes relations commerciales et militaires avec l'armée birmane, mit son veto à une résolution américaine mentionnant la libération des prisonniers politiques. Pékin justifia cette position par son attachement au principe de souveraineté nationale et de non-ingérence dans les affaires intérieures d'un pays.

Une fois encore, la répression fut suivie d'élections qui, cependant, avaient été prévues par la « feuille de route vers une démocratie florissante et disciplinée » rendue publique par la junte en 2003. Mais la leçon de 1990 avait été retenue : les élections « honteuses » du 7 novembre 2010 ne furent ni libres ni transparentes et consacrèrent la victoire de l'Union pour la solidarité et le développement (USDP), parti mis en place par l'armée. Comme en 1990, le scrutin se déroula en l'absence d'Aung San Suu Kyi, toujours assignée à résidence. En refusant de prendre part à la mascarade électorale, son parti contribua cependant à priver le processus du crédit que les militaires espéraient lui voir attribuer.

Il fallut donc négocier. Aung San Suu Kyi, libérée six jours après la tenue du scrutin, put trouver une

place en politique. Les élections législatives de 2012 [2], 2015 et 2020 furent toutes remportées triomphalement par la LND. L'armée partagea donc le pouvoir mais seulement après avoir fait adopter au forceps, en 2008, une constitution garantissant son assise politique : Aung San Suu Kyi, cheffe de facto du gouvernement birman à partir d'avril 2016, n'avait pas la main sur les ministères de l'Intérieur, de la Défense et des Frontières. Adoptant à son tour une forme d'engagement constructif avec les maîtres du pays, elle s'abstint de les critiquer lors de l'offensive militaire contre la minorité rohingya en 2017, semblant subordonner à toute autre considération l'objectif d'obtenir leur assentiment à une réforme constitutionnelle.

2021

Ce fut une décision de nature directement politique, et non économique, qui occasionna la protestation du début 2021. Le chef de l'armée Min Aung Hlaing, successeur de Than Shwe depuis 2011, n'avait pas digéré la victoire de la LND aux élections de novembre 2020. Les militaires, encore une fois, sous-estimèrent vraisemblablement le rejet dont ils étaient l'objet et la popularité jamais démentie d'Aung San Suu Kyi : l'émanation de l'armée, l'USDP, fit un score ridicule. La Tatmadaw, pour justifier son coup de force, dénonça une fraude électorale qui n'avait pas eu lieu, réassigna Aung San Suu Kyi à résidence et promit de nouvelles élections. Elle procéda, au moment même de son putsch, à l'arrestation préventive d'un grand nombre d'activistes dont ceux de la génération 88. Elle tenta, comme en 2007, de contrôler l'information qui sortait du pays et de procéder à des arrestations nocturnes. Et comme en 1988, elle envoya des nervis semer le désordre afin de pouvoir justifier de la nécessité d'une reprise en main. À l'international, elle put compter sur le soutien jamais démenti de deux détenteurs d'un droit de veto au Conseil de sécurité de l'ONU, la Chine et la Russie, qui empêchèrent la « condamnation » du coup d'État voulue par les Britanniques.

Cependant - il faut maintenant passer au présent -, tout n'est pas répétition. Si le mouvement de 1988 avait été dirigé par les étudiants et celui de 2007 par les bonzes, l'actuel mouvement est cette fois sans leader, porté par une génération plus connectée au monde extérieur qu'en 2007 et surtout qu'en 1988, décidée à ne pas renoncer à la liberté acquise depuis une dizaine d'années et dont la détermination est frappante. La « génération Z » affiche ses convictions sur les réseaux sociaux, apparemment prête à prendre tous les risques, et la population dans son entier se montre d'une inventivité extraordinaire pour maintenir l'attention du monde extérieur par une occupation multiforme d'un espace public saturé de messages en anglais.

S'il a été dit maintes fois que la Tatmadaw se moquait des critiques internationales, sa façon de tenter de mettre fin à la contestation prouve le contraire. On l'a vue notamment occupée à maquiller des véhicules militaires en véhicules de police pour dissimuler son implication évidente dans la répression. Son principal protecteur, il est vrai, n'est pas à l'aise : l'État chinois, par la voix de son ambassadeur à Rangoun, a assuré ne pas avoir été prévenu du putsch et ne pas l'avoir souhaité. Si elles ont posé, à leur habitude, des limites à la teneur du texte du Conseil de sécurité de l'ONU, la Chine et la Russie se sont néanmoins jointes à l'expression d'une « grave préoccupation » et à la demande d'une « libération immédiate » de l'ensemble des personnes arrêtées.

Le représentant officiel de la Birmanie aux Nations Unies, Kyaw Moe Tun, a quant à lui dénoncé le coup d'État et annoncé travailler avec le CRPH, comité formé par des élus de novembre 2020, reconnu par la rue birmane comme son représentant légitime à l'international. Faisant écho aux défections de membres des forces de l'ordre, dont un officier, des personnels d'ambassades ont choisi à leur tour de reconnaître le CRPH comme instance légitime pour représenter la Birmanie, dotant le Comité d'un poids politique dont son prédécesseur, le NCGUB, ne bénéficia jamais [3].

Le rejet de l'armée par la population est ainsi plus marqué qu'en 1988 et même qu'en 2007. Ironie du sort, une institution qui s'est toujours voulue garante de l'unité nationale a fait l'unité contre elle, les groupes armés signataires d'un accord de cessez-le-feu avec elle ayant tourné le dos à l'accord pour prendre le parti de la protestation. La KNU, qui avait accueilli dès 1988 les étudiants birmanes fuyant la répression, s'entretient désormais avec le CRPH et d'autres groupes armés font de même. La discussion porte sur la mise en place d'une armée fédérale. On constate en outre qu'un certain nombre de Birmanes qui avaient cru à la propagande militaire contre les « terroristes » musulmans rohingya en revient [4].

Les militaires ne se laissent cependant pas faire. Des dizaines de personnes ont été tuées depuis le 1^{er} février et l'Association d'assistance aux prisonniers politiques birmanes dénombre plus de 2 000 arrestations. Dépassés sans doute par l'ampleur de la mobilisation, les putschistes s'arc-boutent sur leurs objectifs, déclarant toujours vouloir organiser de nouvelles élections et être prêts, car habitués, à l'isolation et aux sanctions. Mais dans le même temps, le ministère birman de l'Investissement adresse un courrier aux chambres de commerce américaine et européenne pour discuter affaires, se voyant heureusement opposer une fin de non-recevoir.

Pour la société civile birmane, plus aucun compromis n'est envisageable avec une institution perçue comme ennemie. La rue a fait savoir son refus de tout arrangement diplomatique qui se ferait sans son consentement ou celui du CRPH. La question des investissements étrangers profitant à l'armée birmane - dont celui de Total, qui fait le gros dos depuis le début de la crise - a également été posée. Déterminés, les manifestants demandent clairement que chaque pays et chaque entreprise choisisse son camp. L'avenir n'est certes pas écrit. La Tatmadaw est encore prête à faire usage de sa force pour maintenir un règne garantissant sa prédation sur les ressources économiques du pays. Son isolement international ? Renforcé par la décision onusienne de maintenir Kyaw Moe Tun à son poste, il n'est pas complet pour autant. La Chine, notamment, maintient son pas de deux, cherchant à ne se mettre ni l'armée ni la population à dos [5], tandis que l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est s'avère incapable de parler d'une voix unie, comptant en son sein des régimes autoritaires peu enclins à critiquer la Tatmadaw. L'Inde, quant à elle, se montre attentiste.

En 1988 et en 2007 eurent lieu des soulèvements. Les protestataires de 2021, parfaitement informés des risques qu'ils encourent mais peut-être pas toujours des difficultés qui les attendent, ont à l'esprit de faire une révolution et observent qui se tient à leurs côtés. Aux mobilisations du passé s'ajoute une dimension nouvelle de désobéissance civile que le CRPH encourage : il s'agit de faire que l'armée devienne une armée nationale « sans État et sans nation », selon la formulation du militant exilé Maung Zarni - bref, qu'elle ne représente plus qu'elle-même. La partie, bien évidemment, n'est pas jouée et la Tatmadaw ne pourra pas être simplement ignorée [6]. Mais la négociation sera d'autant plus fructueuse que le rapport de force sera à l'avantage de la population. Le monde extérieur a ici un rôle à jouer : il ne doit pas ménager son soutien.

Frédéric Debomy

P.-S.

- Asialyst. 12 mars 2021 : <https://asialyst.com/fr/2021/03/12/birmanie-armee-tatmadaw-peut-elle-un-jour-abandonner-pouvoir/>
- Né en 1975 en région parisienne, Frédéric Debomy a été le coordinateur puis le président de

l'association Info Birmanie. Il a également travaillé sur le génocide des Tutsi du Rwanda et assuré la programmation du Festival international du film des droits de l'homme de Paris. Ecrivain et scénariste de bande dessinée, il est l'auteur de plusieurs livres sur la Birmanie.

- Soutenez-nous !

Asialyst est conçu par une équipe composée à 100 % de bénévoles et grâce à un réseau de contributeurs en Asie ou ailleurs, journalistes, experts, universitaires, consultants ou anciens diplomates... Notre seul but : partager la connaissance de l'Asie au plus large public.

Faire un don :

<https://www.helloasso.com/associations/les-amis-d-asialyst/formulaires/1/widget>

Notes

[1] Lettre de Htay Kywe au secrétaire général des Nations unies Ban Ki-moon, le 6 septembre 2007.

[2] Il s'agissait de législatives partielles.

[3] Le choix de l'ambassadeur de Birmanie en Grande-Bretagne est un peu différent : il précise ne reconnaître que l'autorité d'Aung San Suu Kyi - donc pas celle de l'armée - et demande sa libération. Mais il ne dit pas un mot du CRPH.

[4] On revient ici de loin. Lire Frédéric Debomy, *Aung San Suu Kyi, l'armée et les Rohingyas*, éditions de l'Atelier, 2018 (essai) et surtout Frédéric Debomy et Benoît Guillaume, *Aung San Suu Kyi, Rohingya et extrémistes bouddhistes*, Massot éditions, 2020 (BD rendant compte d'un séjour en Birmanie). Sur les évolutions récentes de la majorité birmane sur ce point, lire « Birmanie : quand Bamar et Rohingya se trouvent un ennemi commun » et « En Birmanie, un besoin de dignité » sur mon blog de Mediapart (articles disponibles sur ESSF).

[5] Pékin ferait peut-être bien de prendre au sérieux une plaisanterie insistante : sur les réseaux sociaux circule abondamment l'idée que si la Chine maintient son affirmation que ce qui se passe aujourd'hui en Birmanie est une « affaire interne », il appartiendra aux Birmans de considérer comme une affaire interne l'explosion ou non du gazoduc qui l'alimente en énergie.

[6] On ne peut anticiper la façon dont la situation évoluera. On peut cependant observer que si la Tatmadaw est détestée, son chef Min Aung Hlaing est, lui, haï. Peut-être en arrivera-t-on à une situation où il faudra distinguer le sort de l'une du sort de l'autre.